



communiqué de presse

Projet de loi sur l'autonomie de l'université Nous ne sommes pas dupes de cette pseudo-concertation.

Les trois groupes de travail initiés par Valérie Pécresse pour mener la concertation ont commencé de se réunir avec la participation des organisations syndicales de tous les membres de la communauté universitaire, de la CDEFI et de la CPU.

Aucun texte, aucun support papier ne nous a été fourni. Seules ont été rappelées les grandes lignes des propositions du candidat Sarkozy pour être modifiées « à la marge » selon les termes de la Ministre.

Quand une question est embarrassante, soit elle est censée relever des deux autres groupes, soit « elle sera rapportée à la Ministre ».

Nous n'obtenons aucune réponse à nos questions.

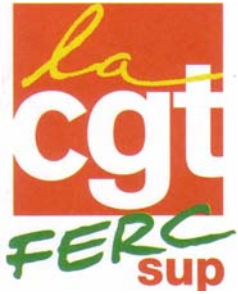
Toutes les organisations syndicales ont contesté la précipitation de la démarche et l'absence de propositions concrètes.

Malgré une ou deux mesures positives concédées par le Ministère, la FERC Sup-CGT ne se méprend pas sur la nature de ces groupes de travail et n'entend pas cautionner la future loi, dont nous savons qu'elle ne répondra pas aux préoccupations des personnels et des étudiants.

Nous ne sommes pas dupes et ne participons à ces groupes, pour l'instant, que pour avoir un minimum d'informations ; nous sommes prêts à nous en retirer, dans l'unité, si les choses ne s'améliorent pas.

Pour la FERC Sup-CGT, l'autonomie n'est pas une panacée, au contraire elle peut porter tous les dangers de casse des garanties nationales, non seulement pour les personnels mais aussi pour les étudiants qui devraient pouvoir compter sur un cadre national des diplômes, des droits égaux d'accès et de réussite et, finalement, un véritable service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

Montreuil, le 12 juin 2007



De 2003 à 2007

Les vertus de l'autonomie Au secours !

Le projet de loi sur l'autonomie des universités, c'est pour juillet !

C'est toujours le cas pour les lois scélérates.

La concertation ? Notre nouvelle Ministre, Valérie Pécresse, entend la mener tambour battant... d'ici le 22 juin !!!

De qui se moque-t-on ? La loi de la mandature, comme l'a nommée N. Sarkozy lui-même, aurait peut-être mérité une discussion plus longue, plus approfondie et associant vraiment tous les acteurs de l'Enseignement Supérieur ainsi que l'ensemble du corps social.

Rappelons-nous qu'en 2003, la loi dite de modernisation de l'Enseignement Supérieur a été suspendue par le gouvernement (de la majorité actuelle) devant les luttes massives des personnels. Nous avons alors dit **NON** à l'accroissement de l'autonomie des universités au point de détruire les règles de représentation démocratique de la communauté universitaire dans la gestion et l'orientation des établissements, le cadre national des diplômes et les garanties collectives et statutaires des personnels.

Aujourd'hui, d'étranges parentés se manifestent.

La CPU entend gouverner l'université comme une entreprise privée et avoir la haute main sur son budget, ses personnels (recrutement, carrières et services), ses diplômes ainsi que sur ses bâtiments et ses droits d'inscription.

Un rapport de F. Goulard (alors Ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche) préconise un CA décisionnel de 20 membres dont la moitié est composée de personnalités extérieures distinct d'un Conseil académique qui émet des avis et est composé des membres de la communauté universitaire.

Seul le CA élirait le Président renouvelable qui, en outre, aurait un droit de veto sur la nomination des enseignants-chercheurs.

Cerise sur le gâteau, les personnels IATOS seraient gérés par chaque établissement et serait instaurée, dans chacun, une fongibilité complète au sein des emplois de sorte que les responsables « puissent librement choisir, à enveloppe budgétaire constante, les types d'emplois dont ils souhaitent disposer ».

Pour les enseignants-chercheurs, avancements au choix et primes distribués localement seraient gérés sur la masse indiciaire de l'établissement. Les services seraient individuellement modulés.

Ces aspects forts ne sont pas les seuls à être inquiétants et nous assistons à une offensive d'ampleur qui va révolutionner tous les aspects de notre secteur, qu'ils concernent la reconnaissance des qualifications, les missions de Formation et de Recherche publiques, les statuts et les modes de gestion des personnels ou qu'ils concernent le présent et l'avenir des jeunes et des étudiants de notre pays.

Nous ne pouvons pas accepter que de tels enjeux soient traités à la va-vite et dans une logique libérale de rentabilité à outrance.

C'est vrai, la situation actuelle est très dégradée et nos droits et garanties ont été bien souvent mis à mal. L'attaque d'aujourd'hui risque d'être encore plus ravageuse. Le clientélisme et le présidentialisme existent déjà, certes, demain ils ne connaîtront plus de frein !

Après le Pacte de la Recherche n'acceptons pas ce nouveau règlement de compte de l'Enseignement Supérieur.

Se tiennent jusqu'au 22 juin, neuf réunions de groupes de travail sur la base du programme du candidat Sarkozy. Nous y portons nos propositions tout en ferrailant pour défendre ce qui peut l'être.

Mais soyons bien conscients que, pour la Ministre, les choses sont quasiment ficelées.

Seule la mobilisation des personnels et des étudiants peut faire échec aux menées du gouvernement !

Battons-nous !

Organisons partout des AG dans la plus grande unité possible !

Interpellons les Conseils d'établissement !

Informons largement et débattons de ce que nous ne voulons pas et des améliorations nécessaires à notre situation !



SE SYNDIQUER POUR COMPTER ,
SE SYNDIQUER POUR ETRE PLUS FORT , SE SYNDIQUER POUR ETRE LIBRE !

J'adhère à la FERC-Sup CGT

Nom :

Prénom :

Profession :

Établissement :

Adresse :

Tél. :

Portable :

E-mail :

A..... le.....

retourner à :

Signature :

Secteur Enseignement Supérieur de la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture CGT
Case 544 • 263, rue de Paris • 93515 Montreuil Cedex • Tél. : 01 48 18 82 68 • Fax : 01 49 88 07 43 • Mèl : ferc-sup@ferc.cgt.fr • Site : www.ferc-sup.cgt.fr